CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E74406** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE 13/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/05/1992

Raison sociale : ENTREPRISE DE TRAVAUX D'ISOLATION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/09/2021

Sigle : ETI

Capital : 40 500

120 CHEMIN DU MOUL DE NOIREFONTAINE
01250 MONTAGNAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 387556210

Siret : 387 556 210 00020

Téléphone : 04 74 42 62 92 **Fax :**

Portable : 06 73 85 25 00

Code NACE : 1610B

Responsabilité légale :
JFS CONSEILS (903 836 336) / CHAMBARD BERTRAND PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 4300889

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 000001099490704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010909490704

Site Internet : http://www.ssb.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

E-mail : contact@ssb.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 954 783 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie	13	23/01/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	18	31/03/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		24/03/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/05/2026 14:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E74406** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE **13/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/05/1992
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/09/2021
Capital : 40 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 387556210

Siret : **387 556 210 00020**
Code NACE : 1610B
Numéro caisse de congés payés : 4300889

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 000001099490704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010909490704

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE DE TRAVAUX D'ISOLATION**
Sigle : ETI
120 CHEMIN DU MOUL DE NOIREFONTAINE
01250 MONTAGNAT

Téléphone : 04 74 42 62 92 **Fax :**
Portable : 06 73 85 25 00

Site Internet : http://www.ssb.fr
E-mail : contact@ssb.fr

Responsabilité légale :
JFS CONSEILS (903 836 336) / CHAMBARD BERTRAND PRÉSIDENT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	31/03/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	24/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/05/2026 14:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.